

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

AFFAIRES CATHOLIQUES DE RUSSIE.

SUITE ET FIN.

11. Dans le triple but, 1º. de diminuer encore le petit nombre d'individus auxquels le gouvernement russe laisse la possibilité de se vouer à l'état ecclésiastique, exigeant d'eux des preuves de noble origine qu'il s'obstine au besoin à ne pas reconnaître valables; 2º. d'ôter aux futurs ministres de l'autel les moyens d'acquérir l'instruction nécessaire; 3º. d'agir sur leur esprit en faveur des tendances schismatiques du gouvernement, beaucoup de séminaires ont été abolis, toute l'éducation est confiée à des séculiers, et l'Académie ecclésiastique a été transportée de Wilna, où elle était au centre des provinces catholiques, à Pétersbourg, qui en est tellement éloigné qu'une grande partie des jeunes gens voulant se vouer au sacerdoce n'auront pas le moyen d'y arriver; à Pétersbourg, où, au lieu de sympathies et d'encouragemens pour l'état semé d'épines qu'ils vont embrasser, ils trouveront l'abaissement, la dérision et toutes sortes d'influences pour les éloigner de leur vocation; Pétersbourg, où par la nomination des professeurs et tous les moyens possibles, on tâchera d'en faire des prêtres infidèles, où déjà à présent deux prêtres schismatiques sont nommés par le gouvernement pour faire partie du corps de l'Académie. Si le sultan ordonnait d'établir à la Mecque un séminaire pour les catholiques du Mont-Liban, cette mesure pourrait paraître plus étrange; mais certes elle ne serait pas plus hostile au catholicisme.

12. Tout prêtre qui se distingue par sa piété, son zèle et son attachement aux dogmes orthodoxes, ou n'est pas admis aux postes plus élevés, ou est même relégué dans les provinces schismatiques. Les prêtres les moins zélés sont recherchés pour occuper des postes plus éminens, et si parfois un homme apostolique y parvient, c'est qu'il aura su tromper l'œil des espions du gouvernement; car ici il faut autant de soins pour cacher la vertu qu'on en met ailleurs pour couvrir le vice.

13. En l'année 1832, un professeur de l'Université de Saint-Petersbourg, un apostat nommé Skouvki, fut envoyé pour visiter les écoles tenues par des moines. Dans une d'elles, il a inscrit au livre de visite la recommandation aux prêtres catholiques préposés à l'école, d'extirper chez les élèves l'esprit du catholicisme. Ce mépris de tous les égards dus au sacerdoce, cette sanglante ironie aux convictions des prêtres, avait un but. Les prêtres, comme le gouvernement le savait d'avance, n'ont pas répondu à l'appel; et ce prétexte était nécessaire pour les chasser, reprendre l'église, et la rendre aux schismatiques. De pareils procédés, avec leur suite, ont été répétés dans plusieurs écoles tenues par des moines. Je n'ai fait mention que d'un seul, car là j'ai vu Skouvski remplir sa mission infernale, j'ai lu ce qu'il a écrit.

14. Sous prétexte de sollicitude pour l'éducation des enfans polonais, l'empereur en a fait arracher des milliers du sein de leurs parens éplorés. Un grand nombre de ces innocentes victimes ont eu le bonheur de trouver la mort dans les trajets énormes qu'on leur a fait faire pendant les saisons malsaines, par le froid le plus rigoureux, sans vêtemens et sans nourriture, sous la conduite des fonctionnaires russes, tandis que ceux-ci, habitués au vol et pénétrés de conviction traditionnelle que, faire souffrir un Polonais, un catholique, est un acte méritoire devant le zéar et saint Nicolas, ont trouvé moyen de se faire encore de l'argent sur le peu que le gouvernement accordait pour l'entretien de ces malheureuses victimes. Les enfans qui ne sont pas morts ont été jetés dans différens établissemens du pays ou remis aux habitans des campagnes dans l'intérieur de l'empire, et ils ont le malheur d'être élevés dans la religion schismatique. Un petit nombre seulement, placés dans des établissemens qu'on montre aux étrangers, ont pu garder la religion catholique.

15. Des prêtres de mœurs dissolues, relégués dans des monastères pour y faire pénitence, sitôt qu'ils ont déclaré vouloir passer à la religion dominante, sont soustraits à l'autorité ecclésiastique, et retirés avec une espèce de triomphe du lieu de leur pénitence. On les récompense encore. Le premier exemple de ce genre a eu lieu au sujet d'un prêtre relégué dans un monastère, à Orcha. Sur sa déclaration de vouloir se faire schismatique, il a été traité par les autorités de Witebsk avec une grande affectation d'égards et de distinction; il a ensuite été marié et nommé à une place de professeur au gymnase de la province, pour servir d'exemple à la jeunesse, en majeure partie catholique, qui y est réunie. Ces exemples, cet affaiblissement de la discipline ecclésiastique sont du plus mauvais effet.

16. Les catholiques, présentés comme recrues pour les armées de l'empire, revenant dans leurs familles après le terme de leur service expiré, sont presque toujours indiqués dans leurs congés comme professant la religion dominante, quoiqu'ils aient toujours fidèlement gardé la leur, et alors nul prêtre catholique n'ose les recevoir à confesse, ni baptiser leurs enfans. Quelques-uns d'entre eux ont réussi, après bien des soins et des peines, à obtenir l'attestation qu'ils étaient catholiques, et que c'était par erreur qu'ils avaient été désignés autrement. Mais ces prétendues erreurs sont si fréquentes que, sur cinquante catholiques, à peine en revient-il un avec une attestation conforme à la vérité. Pour ceux qui, soit en cas de maladie grave, loin de tout prêtre catholique, soit par ignorance, ont une fois consenti à se confesser à un pope, sur l'assurance de leurs chefs que cela ne les obligeait nullement à l'avenir, hélas! il n'y a plus possibilité de retour à leur religion, plus de salut.

Voilà, très-Saint-Père, une partie de ce qui a été accompli dans l'espace des douze dernières années, et voici ce que le gouvernement russe se propose d'exécuter.

En l'année 1845, il ne doit plus y avoir aucun catholique dans les provinces polonaises incorporées à l'empire au premier partage de la Pologne; dans les autres, le même résultat doit être obtenu plus tard. Parmi les moyens employés pour atteindre ce but, on cite, de préférence, la reprise des églises les unes après les autres, manœuvre qui est déjà en pleine exécution; l'ordre de célébrer le service divin, non plus en langue latine, mais en langue de leur rite; de laisser dire des messes aux popes dans nos églises, et enfin celui de ne pas permettre qu'il y ait dans ces provinces des propriétaires de terres professant la religion catholique; car le gouvernement croit que c'est l'influence des propriétaires sur les autres classes d'habitans, et surtout sur leurs paysans, qui met obstacle aux progrès du schisme parmi les catholiques latins, depuis qu'il a fini son œuvre avec les unis. Les propriétaires qui ne voudront pas changer de religion, qui auront la témérité de mettre leurs devoirs envers Dieu au-dessus de l'obéissance au czar, seront regardés comme sujets infidèles, comme hommes dangereux, recevront pour leurs propriétés le prix que les fonctionnaires russes fixeront, avec la permission ou l'ordre d'en acquérir dans l'intérieur de l'empire; et comme le prix sera certainement bien au-dessous de la valeur réelle, il sera déclaré que ceux qui auront changé de religion auront la faculté de les acquérir pour le prix infime payé aux premiers possesseurs. Voilà donc une punition pour la persévérance dans la foi, un appât pour l'apostasie! Certes, l'iniquité de pareilles mesures est tellement choquante, que, même de la part du gouvernement russe, elles sont difficiles à croire. Mais, après tout ce que l'empereur de Russie vient d'accomplir, dans l'espace de douze années, elles sont possibles, elles sont probables; car il n'y a pour lui rien de trop injuste, de trop tyrannique, quand il s'agit de servir contre des catholiques, surtout quand ces catholiques sont des Polonais.

Nous savons, très-Saint-Père, que nous ne sommes plus au temps où les successeurs de Saint Pierre, par l'autorité de leur parole, pouvaient commander aux puissans de la terre justice, humanité, tolérance pour leurs sujets, charité pour le prochain. Nous savons que l'empereur de Russie ne pourra être ramené dans une telle voie que par un miracle. Nous savons que l'empereur d'Autriche, dont l'intervention aurait pu être réellement efficace, et les autres souverains catholiques ne voudront pas s'exposer à l'inimitié de l'empereur de Russie, en appuyant les demandes de Votre Sainteté pour leurs coreligionnaires. Mais, si tout espoir de secours humain est perdu pour nous, peut-être Votre Sainteté ne nous refusera-t-elle pas de commander des prières publiques pour obtenir de la Providence divine ou le retour de l'empereur à des sentimens humains et religieux, ou bien pour nous-mêmes la grâce nécessaire afin de devenir martyrs. Car nous n'avons devant nous que le choix entre le martyre ou la fuite. Et encore la fuite est impossible, et l'arrivée même de cet écrit à sa destination étant peu probable, nous n'osons ni le signer, ni même énoncer les faits vrais que nous pourrions y mettre, de peur de lui donner une couleur trop locale qui pourrait faire deviner le lieu d'où il est parti; car, pour en trouver l'auteur, ce gouvernement tyrannique ne se ferait pas scrupule de mettre mille individus à la torture, qu'il a introduite de nouveau dans ses procédures criminelles envers les catholiques polonais.

Pour nous ôter l'espoir d'obtenir la protection de la part de Votre Sainteté, les employés du gouvernement répandent dans le pays que, dans le

collège des cardinaux, même parmi ceux qui sont revêtus de sa confiance spéciale, il y en a qui sont payés par la Russie pour paralyser les démarches que Votre Sainteté serait portée à faire en notre faveur, pour informent le gouvernement russe de tout projet en ce sens, surtout pour mettre obstacle à ce que les catholiques du pays aient aucune communication avec Rome, enfin pour dénoncer ceux qui, verbalement ou par écrit, auraient cherché à faire parvenir à Votre Sainteté des notions sur ce qui se fait ici.

« A Dieu ne plaise qu'il entre dans nos esprits aucune pensée de ce genre ! Si nous dénonçons à Votre Sainteté une calomnie si infâme, ce n'est que pour lui donner la mesure de toutes les perfidies qu'inspire au gouvernement russe le désir de diffamer les éminentes colonnes de l'Eglise, et l'espérance d'intimider les malheureux catholiques et de les détourner de faire parvenir jusqu'à Rome le cri de leur misère, par la crainte de confidences parties du sein même du Sacré-Collège.

« En protestant devant vous, très-Saint-Père, et devant Dieu qui voit nos souffrances, de n'avoir dit que la vérité, de n'avoir énoncé qu'une partie des mesures vésatoires et tyranniques du gouvernement russe, nous nous prosternons à vos pieds, en demandant votre sainte bénédiction, qui donnera de nouvelles forces pour persévérer dans la vraie foi à vos fidèles enfans les catholiques des provinces polonaises de l'empire de Russie. Ils sont orthodoxes en leur ame et conscience ; de fait, ils sont peut-être déjà dans le schisme, voyant remplir, pour tout ce qui touche à leur religion, les volontés de leur persécuteur schismatique et assistant, dans leurs églises, aux prières publiques faites par son ordre pour lui-même.

CORRESPONDANCE.

NOTICE SUR LA RIVIÈRE-ROUGE DANS LE TERRITOIRE DE LA BAIE D'HUDSON. M. L'ÉDITEUR,

La Rivière Rouge étant en grande partie de canadiens ou de leurs descendants, le clergé étant Canadien aussi et tenant encore à l'archevêché de Québec, doit naturellement intéresser le clergé et le peuple du Canada. Ils voyent dans ce pays des compatriotes et des frères qui se rattachent à eux, surtout sur le point de vue religieux. Nous pensons donc faire plaisir aux lecteurs des *Mélanges*, en donnant quelques détails sur une colonie dont on a beaucoup parlé autrefois et dont on connaît peu l'état actuel. Comme tous les nouveaux établissemens, elle a grandi et elle a pris peu à peu les accroissemens que permettent sa position géographique. Située au milieu du continent de l'Amérique du Nord, sans débouchée pour l'exportation de ses produits, elle n'attirera sans doute jamais une grande émigration des pays étrangers, qu'elle pourrait néanmoins nourrir mais non enrichir.

Cette colonie date de 1811 ou 1812 : elle fut fondée par feu sa seigneurie lord Selkirk qui y envoya des colons tirés d'Ecosse. Elle rencontra de grands obstacles à son établissement, de la part de la compagnie rivale de celle de la Baie d'Hudson : on se querella, on se pilla, enfin on en vint aux armes, et dans un combat livré en juin 1816, dix-neuf personnes perdirent la vie, parmi lesquelles était le gouverneur de la compagnie. Milord Selkirk était venu en Canada avec sa famille, afin de suivre de plus près les affaires de sa colonie ; il fit même le voyage de la Rivière Rouge, et se rendit en 1816 au Sault Ste. Marie et de là au fort William sur le lac Supérieur, principal dépôt des pelleteries de la compagnie du Nord-Ouest, il s'empara de ce port et y passa l'hiver. En 1817, il se rendit à la Rivière Rouge et revint en Canada par les Etats-Unis, en voyageant à travers les prairies pour atteindre le Mississipi. A son retour, il intenta un procès à la compagnie du Nord-Ouest, ce procès fit retentir les tribunaux du Haut et du Bas-Canada, il entraîna des dépenses énormes, il fut ensuite transporté en Angleterre où il ne fut jamais jugé. Pendant son séjour à la Rivière Rouge, il s'aperçut facilement que cette petite population, composée en bonne partie de Méfis, manquait de principes religieux et moraux, il fit signer par les catholiques du lieu une requête à l'évêque de Québec pour demander des prêtres. Mgr. J. O. Plessis qui depuis longtems cherchait le moyen de faire prêcher l'Evangile dans ces parties éloignées de son diocèse, saisit cette occasion, et au printemps 1818, M. J. N. Provencher, alors curé de Kamouraska, fut envoyé comme chef de la mission avec le titre de vicaire général ; il eut pour compagnon M. S. J. N. Dumoulin, alors vicaire de Québec ; M. Wm. Edge, ecclésiastique fut adjoint comme catéchiste. Ils quittèrent Montréal le 19 mai, et arrivèrent à la Rivière Rouge le 16 juillet. Cette colonie dévastée pendant les troubles précédens était l'emblème de la pauvreté, et en réalité elle régnait toutes les privations de la vie. Traités avec beaucoup d'égard et de politesse, mangeant à la table du gouverneur de la colonie, les missionnaires ne furent point exempts de prendre part aux privations du pays : on ne voyait sur cette table ni pain, ni légumes, mais uniquement de la viande de vache (bison), séchée au soleil ou au feu, ou du poisson ; il n'y avait point de lait, point de beurre, souvent même point de thé, ni de sucre.

Dans ces années là, on semait à la pioche, les champs n'avaient guère plus d'étendue que les carrés d'un jardin, on semait plutôt pour avoir de la semence pour une autre année, que dans l'espérance de manger les fruits de son travail. Le peu de grain qui avait été semé cette année, 1818, avait très-belle apparence, lorsque, le 3 d'août, des nuées de sauterelles s'abattirent sur une très-grande étendue du pays, et détruisirent tous les grains et légumes. Pendant qu'elles faisaient ce dégât, elles déposèrent leurs œufs dans la terre et ensuite elles s'envolèrent pour aller mourir ailleurs. Au printemps de 1819, tous

ces œufs produisirent des petites sauterelles, qui rongèrent la végétation jusqu'à la fin de juillet et au commencement d'août. Etant alors munies de leurs ailes, elles s'envolèrent dans les airs, en telle quantité que les rayons du soleil le plus ardent ne faisaient pas cligner l'œil qui regardait avec joie le départ d'hôtes aussi malfaisans. Il n'y eut aucune espèce de récolte cette année-là. Au printemps de 1820, chacun s'empressa de semer une partie du grain qu'il avait en réserve, car on avait toujours soin alors d'en réserver un peu. La saison fut favorable, tout poussait à merveille, l'espérance de l'avenir faisait oublier le malheur passé, lorsque, le 26 juillet, il tomba encore une pluie de sauterelles ; elles changèrent la joie en tristesse : tout fut détruit, des œufs en quantité prodigieuse furent déposés dans la terre, et l'année 1821 fut encore sans verdure jusqu'au mois d'août. Ces sauterelles s'introduisaient partout et mangeaient tout, le linge, le drap, etc., il ne fallait rien laisser à leur portée. Depuis 1821, on n'en a pas vu pour faire tort : il ne restait plus de semence, le gouverneur de la colonie en envoya chercher à la Prairie du Chien, sur le Mississipi ; elles arrivèrent trop tard pour être semées la même année. On apporta aussi de la Prairie du Chien quelques poules qui se sont considérablement multipliées. Il n'y avait plus d'animaux domestiques, ceux qui avaient été envoyés d'Europe, avec les premiers colons, avaient été détruits dans les troubles précédens. Le peu de grain, qui avait été apporté de la Prairie du Chien, fut distribué aux habitans qui s'empressèrent de le cultiver avec soin, afin de se procurer des semences plus abondantes. Tout allait de mieux en mieux, sans pourtant être exempt de quelques fléaux, chaque année : des souris, en quantités prodigieuses, firent de grands dégâts dans les champs, elles coupaient le grain par le pied, et mettaient cette paille par petits bouts, sans paraître chercher à se nourrir de l'épave. Il n'y avait pas encore de chats pour faire la chasse à cette vermine, ils vinrent plus tard et rendirent de grands services. Heureusement il n'y a point de rats dans ce pays là, il n'y a point non plus de punaises.

Quelques particuliers firent venir, des Etats-Unis, quelques paires de bœufs et quelques vaches en 1822. Une vache, se vendit alors 25 louis. En 1825, un américain amena 4 ou 500 bœufs et vaches qui furent achetés par les habitans qui avaient le moyen de les payer ; le prix de 5 vaches fut de 4 à 10 louis. Elles se sont considérablement multipliées depuis et le seraient encore bien plus, si le cultivateur avait la perspective d'une vente avantageuse. En 1825, la neige tomba en abondance, le 15 octobre, et demeura sur la terre ; il en tomba beaucoup pendant l'hiver qui fut un des plus froids qui ait été vu depuis 25 ans ; elle fondit tout à coup, vers la fin d'avril. L'eau s'éleva à la hauteur des côtes, lorsque la glace, qui avait encore toute son épaisseur, fut entraînée par la violence des eaux, elle ne suivait pas le cours de la rivière qui est très-tortueux, mais, faisant chemin droit, elle rasant arbres et édifices qui se trouvaient sur son passage. Chacun se sauva vers les lieux élevés, sans savoir s'il était à l'abri des effets d'une inondation qui continua de croître graduellement pendant près d'un mois. L'eau s'étendit très-loin dans les plaines qui bordent la Rivière Rouge ; il y avait 5 pieds d'eau à l'église de St. Boniface, qui est le lieu le plus élevé à plusieurs lieues à la ronde. On ne pouvait point prendre de poisson, grande ressource du peuple dans le printemps ; la misère était grande : elle avait été accélérée par l'arrivée inattendue d'un bon nombre de familles qui passaient ordinairement l'hiver dans les prairies, pour vivre de la chasse de la vache qui se tenait à petite distance de la Rivière Pembina. La vache disparut totalement, la famine se fit sentir, il mourut dix ou quinze personnes de faim. Toutes les familles seraient mortes, si la compagnie n'eût envoyé au-devant d'elles des provisions qui arrivèrent trop tard pour plusieurs, ces familles s'étant répandues chez leurs parens ou amis mirent la disette. La terre fut découverte à l'église de St. Boniface, que le 20 juin ; il était trop tard pour semer. L'orge parvint à maturité à l'aide des chaleurs de juillet, qui se firent sentir en septembre. La première gèle arriva le 17 septembre, cette année-là, et c'est l'époque la plus reculée de son apparition, depuis 25 ans : une fois, elle s'est fait sentir le 2 du même mois, et le plus souvent c'est du 7 au 8 qu'elle vient mettre fin à l'espérance du cultivateur. *A continuer.*

ERRATA.—Dans la biographie du très-rév. F. N. Blanchet, page 10, première colonne du dernier numéro des *Mélanges Religieux*, au lieu de en 1828 lisez : en 1827, et au lieu de : en 1837, lisez : en 1838.

Deplus, à la 14^{me} ligne de la seconde colonne de la page 20, au lieu de chez Petit Rocher lisez : du Petit-Rocher, (Little Rock)

BULLETIN.

Translation des Reliqués de St. Janvier.—Secret de la confession.

Les exercices d'une neuvaine présidés par Mgr. l'évêque de Montréal se continuèrent depuis neuf jours, dans l'église de la Providence, où l'on avait transporté la chasse de St.-Janvier, dès le 10 au matin. Les trois derniers jours de cette neuvaine avaient été des jours de retraite pour un grand nombre de dames et de demoiselles pieuses de la ville, qui même, afin de passer leurs heures de prières dans un recueillement plus profond étaient venues vivre dans ces appartemens voisins de ceux que leur charité a procurés à une trentaine de pauvres et d'infirmes de leur sexe. Le R. P. Hanipaux avait donné régulièrement deux instructions, chaque jour ; et cette église, qui contient dans sa nef et ses galeries environ sept à huit cents personnes, avait été constam-

ment rempli d'une foule avide de pieuses émotions. Tous les matins, différens prêtres étrangers allaient célébrer les saints mystères en présence des saintes reliques, et les communions y étaient nombreuses. Ceci n'était que la religieuse préparation à la grande solennité qui devait s'accomplir dimanche le 19.

À l'avance, vu la saison avancée, on avait craint pour ce jour-là la contrariété du temps et des chemins : bien plus, il pleuvait la veille, et abondamment. Mais on avait prié la sainte d'obtenir un temps favorable pour solenniser son triomphe, et le ciel l'exauça : on put sortir processionnellement pour la translation de son saint corps. La grand'messe ayant donc été chantée pontificalement par Mgr. l'évêque de Juliopolis, assisté de MM. Brassard et Beuregard, faisant les fonctions de diacres d'honneur, et de M. le Gr.-Vic. Kelly, faisant celles de prêtre-assistant sous les insignes de Chanoine Honoraire, qu'il avait reçus le matin-même, le clergé très-nombreux (se composant, outre les prêtres de la cathédrale, de plusieurs curés voisins, de tous les séminaristes de St.-Sulpice et du noviciat des RR. PP. Jésuites,) se mit silencieusement en marche vers le lieu où était déposée toute la vénérable dépouille d'une sainte martyrisée aux premiers siècles de l'église. Ce fut à l'Asile de la Providence que se rendit le pieux convoi ; c'était là que reposaient les ossemens sacrés, confiés, depuis neuf jours, à la garde des nouvelles Filles de St.-Vincent. La foule du peuple, (et elle était extraordinaire,) se concentra aux portes de l'Asile ; le clergé seul pénétra dans l'intérieur de l'établissement, près des reliques où les retraitantes priaient encore, des flambeaux à la main.

Avant de monter à ce sanctuaire, de dessus les degrés de la porte principale, l'évêque officiant fit la bénédiction des cierges qui devaient servir à la cérémonie. Du même lieu, il chanta l'oraison indiquée au pontifical pour être lue à l'entrée du reposoir ; puis, les deux évêques s'approchant du dépôt sacré, ils le vénérèrent. Incontinent tous les flambeaux s'allumèrent, les chants joyeux se firent entendre, et, les huit thuriféraires présentant leurs encensoirs, les pontifes y mirent l'encens et le bénirent. Les musiciens attachés à la société de Tempérance et qui avaient fait cortège, entonnèrent alors une marche triomphale, et toute l'assistance, se mettant en ordre de procession, chemina lentement vers l'église cathédrale.

À la tête, était la bannière de St.-Jacques ; puis les enfans des écoles, formant deux corps séparés et portant des centaines de drapeaux ; les membres de la société de Tempérance, décorés de leurs médailles, se pressaient autour de leurs superbes étendards ; venait ensuite la croix, le clergé, les grands et petits officiers sacrés, enfin le lit d'honneur où reposaient les ossemens précieux, objets de cette auguste pompe. C'était vraiment un magnifique spectacle que cette longue file de prêtres, de jeunes lévites, de vierges, de vicillards, d'enfans, de chrétiens de tous les âges et de toutes les conditions, faisant cortège à une jeune vierge que tous aimaient comme leur sœur, et qu'ils honoraient avec d'autant plus de dévouement, qu'ils savaient qu'elle avait donné son sang pour la confession de la foi. Dans le trajet, on répétait l'hymne des vierges-martyrs, *Jesu, Coronu Viginum*, &c. et ce verset si simple, mais si pathétique : SANCTA JANUARIA, ORA PRO NOBIS. Puis, la bande des musiciens recommençait ses accords plus robustes et plus mélodieux. De cette manière, l'on se rendit à la cathédrale, passant par la rue Ste. Cathérine, qui avait été décorée de sapins et de quelques couronnes.

La châsse était portée par quatre chanoines et escortée par les deux évêques. Cette châsse de cinq pieds de long, deux de haut et d'un pied et demi de large, est un objet tout nouveau pour ce pays. Tout l'intérieur, excepté le devant qui est de verres, est orné de miroirs où vont se peindre et se multiplier, presque à l'infini, les objets qui y sont renfermés. Les plus gros ossemens y sont artistement placés sur des coussins de velour rouge, entremêlés de paillettes d'or, et de fleurs. Le nom même de la Sainte y est écrit avec ses os ; le reste est distribué en différens symboles, tels que palmés, croix, etc. Ce travail exquis est dû à nos habiles Sœurs Grises. Au milieu, est une urne superbe de cristal, renfermant un petit vase de même matière, qui contient les moindres parcelles du corps de la Sainte. Au bas de l'urne, est un fragment de mortier dans lequel se trouve une partie considérable de la fiole qui renfermait le sang, signe du martyre de notre Sainte. L'extérieur était surmonté d'une impériale recouverte, ainsi que la châsse, d'étoffes précieuses, ornée de guirlandes et couronnée de lis et de roses. Ces ornemens sont en partie des dons offerts, à l'avance, par les fidèles, et en partie le tra-

vail de plusieurs personnes pieuses du quartier St.-Jacques. Durant tout le temps de la marche, huit ecclésiastiques venaient, deux à deux, encenser, tour à tour, les Saintes Reliques, pendant que l'air retentissait de concerts de musique. L'entrée à la cathédrale présenta surtout un spectacle ravissant. On peut dire que c'était là une image de l'entrée triomphante des Saints dans le ciel. L'éclat de mille lumières, vives comme la foi des fidèles, la décoration des autels, le son des voix et des instrumens, l'harmonie de l'orgue, tout se réunissait et relevait l'éclat de ce triomphe. La châsse fut déposée sur un autel élevé et orné tout exprès, au milieu du chœur, à la vue du peuple. C'est alors que les chants d'allégresse et de louange redoublèrent. La terre semblait s'être approchée des cieux pour célébrer, avec la Jérusalem Céleste, la gloire et la magnificence de celui qui couronne ses saints. Les chants et les concerts étant finis, les deux prélats, en union de cœur et de voix, supplièrent le très-haut de continuer à répandre ses plus abondantes faveurs sur cette religieuse assemblée, en chantant ensemble les paroles de la bénédiction pontificale.

La foule eut peine à se retirer, tant était grande son émotion ; aussi s'empressa-t-elle de revenir assister à l'office du soir, aussi compacte que le matin. Mgr. de Juliopolis chanta les vêpres. Le tout fut terminé pour ce jour-là, par le salut du St. Sacrement et le chant du *Te Deum*. Il y eut des instructions analogues à la circonstance, qui furent données, à l'office du matin, par Mgr. l'évêque de Montréal, et à celui du soir, par le R. P. Martin.

Depuis que la châsse est déposée sous l'autel du côté de l'épître, spécialement préparé pour cela, il se fait, à six heures du matin et du soir, des prières publiques devant ce vénérable tombeau. Ces exercices continueront pendant toute l'octave.

Nos frères séparés, sans doute, vont encore crier à l'idolâtrie. Cela n'est pas étonnant. Quand on n'a plus de sacrifice d'adoration pour Dieu, on doit n'avoir plus de culte d'honneur pour les saints. Pourtant, il nous semble que s'ils voulaient penser un peu, il leur serait facile de se désabuser. Car s'il est permis de rendre les honneurs du triomphe le plus pompeux à un prince qui, quelquefois, peut n'être qu'un monstre et un tyran, uniquement parce qu'il est reconnu dépositaire de l'autorité, pourquoi serait-il défendu d'honorer ceux que le Seigneur a comblé lui-même de ses grâces et de ses faveurs sur la terre ? S'il les a honorés, pendant leur vie, et s'il les honore encore d'une manière si admirable et si magnifique dans l'éternité, comment pourrait-il nous condamner de suivre, dès maintenant, son exemple ! croit-on qu'on pourra jamais rendre aux saints, sur la terre, un honneur égal à celui que Dieu leur rend dans le ciel ! Non non, quelques soient nos marques de respect tant qu'elles ne s'éleveront point jusqu'à l'adoration, qui n'est due qu'à Dieu, elles ne pourront jamais entrer en comparaison avec la gloire et l'honneur dont jouissent les élus, ni être injurieuses à la suprême majesté, qui est glorifiée dans ses saints.

Depuis que nous avons publié le morceau de littérature intitulé : *Un prêtre irlandais*, on nous a observé que cette pièce, sans quelques commentaires, pourrait bien être plus propre à jeter des doutes sur l'inviolabilité du secret de la confession qu'à en faire voir la rigidité. Nous n'avions pas eu ce soupçon, vu que le dénouement prouvait clairement que le secret avait été gardé ; et, afin d'ôter toute ombre de doute, nous avons ajouté une petite note, pour rétablir ce qui pouvait paraître défectueux dans la conduite du confesseur, nous avons cru que cela suffisait. Nous n'avions fait aucune annotation sur la faute que paraît encore faire ce prêtre de la vieille Erin, en racontant le fait, après que la chose était devenue publique par l'aveu du coupable lui-même, parce que nous étions sous l'impression, (comme c'est le cas,) qu'une tierce personne faisait parler ce prêtre comme il aurait dû le faire, s'il l'eût pu, afin de donner plus d'âme à sa narration, et faire mieux sentir la violence qu'il se fit pour ne pas manquer à son devoir dans une semblable position. Le narrateur pouvait bien supposer qu'on ne croirait pas que ce prêtre pût manquer à son secret, au bout de quarante ans, et cela sans nécessité, puisqu'il avait bien su le garder, dans la circonstance la plus délicate qu'on puisse imaginer. Du moins, c'est ainsi que nous l'avions compris. Car nous croyons, (et c'est l'enseignement de l'Eglise et des Théologiens,) que dans aucun cas, soit avant soit après la mort, soit que le pénitent en ait fait l'aveu public, ou que le crime soit attesté par des témoins oculaires, nous croyons, dis-je, qu'il n'est jamais permis à un confesseur de révéler

que telle ou telle faute lui a été déclarée par tel pénitent, en confession. Nous revenons volontiers sur cette matière, parcequ'elle nous fournit l'occasion d'expliquer, qu'elle a été, qu'elle est encore, et qu'elle sera toujours la doctrine de l'Eglise sur ce point.

D'aussi loin qu'elle nous parle de ce secret, elle le déclare de droit divin et de droit naturel. On pourrait citer le décret du Saint Concile de Latran en 1215, ceux des Papes Innocent XI, en 1682, et Clément VIII, en 1694, qui proclament cette vérité. Tout le monde sait comment St. Jean Népomucène scella de son sang, par un martyre glorieux, le secret de la confession, qu'un prince impie et jaloux voulait lui arracher. Cette scène tragique se passait en 1382. Déjà au 6e siècle, St. Jean Climaque déclare que c'est une chose inouïe, de dire que le sceau de la confession ait jamais été brisé. On pourrait s'étendre bien d'avantage sur cette matière et faire voir combien est merveilleux et vigilante la providence de Dieu, qui empêche que ce secret ne soit violé en tant d'occasions, où il semblerait devoir l'être. Mais c'en est assez pour rassurer toute personne qui aurait pu avoir quelque doute sur ce point, et nous sommes persuadés que si quelque refus de se confesser, ce sera moins la raison du secret qui le retiendra, que l'incrédulité ou le dérèglement.

Un bill pour incorporer les Dames Religieuses du Sacré-Cœur de Jésus a été présenté à la Chambre par M. Quesnel. Nous ne connaissons pour le moment aucune autre mesure assez importante pour être mentionnée.

M. Bellingham se retire, dit-on, de la candidature et par conséquent M. le Dr. Beaubien ne peut manquer d'être élu.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—A la séance tenue le 31 août par l'académie de la Religion catholique, Mgr. J. Carboli-Bussi, consultant des congrégations des évêques et réguliers, de la Propagande et des affaires ecclésiastiques extraordinaires, a lu un travail, remarquable par la profondeur du raisonnement et l'élégance du style, sur la mendicité et la bienfaisance chez les païens, chez les catholiques et chez les protestans. Il a montré, dans une courte introduction, l'origine de la vraie charité et celle de la philanthropie moderne; puis, il a traité de la bienfaisance privée et publique des Gentils, surtout chez les Grecs et les Romains; bienfaisance privée consistant dans l'hospitalité et dans l'exercice des droits de patronage et de tutelle; la bienfaisance publique dans les mesures prises pour empêcher l'oisiveté, assurer la vie à l'enfance, procurer des ressources aux infirmes, doter les orphelins et distribuer des alimens aux classes pauvres. Puisant aux sources les plus cachées de l'histoire et de l'antiquité, le savant académicien a éclairé d'un nouveau jour chacun de ces points, sans omettre d'indiquer quels étaient d'ordinaire les motifs et les vues qui engageaient les païens à secourir l'indigence.

Passant ensuite au christianisme, l'orateur a rappelé d'abord cette parfaite communauté de biens qui en illustra les premiers tems; puis, parcourant chaque siècle, il a fait voir comment l'Eglise a pourvu toujours à toutes les misères par toutes sortes de bonnes œuvres, et comment, nourrie de la grâce et de l'amour divin, elle a créé, au moment opportun, ces innombrables institutions que semblait réclamer la variété infinie des besoins.

Après avoir réfuté victorieusement les objections que font à la charité chrétienne les ennemis du dogme catholique et les économistes, Mgr. Carboli a mis dans tout leur jour les soins ingénieux des pontifes romains pour répandre dans l'univers catholique les véritables œuvres de bienfaisance.

Enfin, arrivant au protestantisme, il a montré quelle inconséquence il y a à vouloir interdire aux pauvres le mariage et les dons de l'aumône; il a parlé de cette charité légale tant vantée, qui éteint la charité dans le cœur des riches, et la modestie, la reconnaissance dans le cœur des pauvres; et, tirant de la morale même des protestans des preuves péremptoires, il a fait ressortir la véritable et perpétuelle différence qui distingue de leur charité la charité pratiquée dans tous les siècles et dans tous les pays par l'Eglise catholique.

FRANCE.

—M. le curé d'Argenteuil, dont l'Eglise possède la sainte robe du Sauveur, a reçu de madame la marquise d'Harcourt, une lettre en date du 2 juillet, dont on lira avec un pieux intérêt quelques passages. Nous regrettons de n'avoir pu les communiquer plutôt à nos lecteurs:

« M. le marquis Henri de Harcourt était malade depuis huit ans. A vingt ans, il fut atteint d'une maladie que les médecins les plus habiles ne purent caractériser, mais qui augmenta graduellement et le réduisit à un tel état de faiblesse qu'il ne pouvait plus parler, ni marcher, ni supporter le moindre bruit, et qu'en 1841, je crus le perdre. Il se mit alors entre les mains des homœopathes, et au bout de six mois, au 1er janvier 1842, Dieu permit qu'il éprouvât un mieux très-sensible, et recouvra en partie la voix; mais ce fut de peu de durée. Au mois de septembre, il retomba, perdit la parole puis la force dans les jambes, et cette année, sa faiblesse était telle, qu'il fut obligé de demander qu'on apportât ses pâques dans son lit. Il communia également dans son lit le 3 mai, et le jour de la fête du saint Sacrement 15

juin.

« Nous fimes commencer une neuvaine à la sainte Robe, le mercredi 21 juin: et, le jeudi 29, dernier jour de la neuvaine, il n'éprouvait encore aucun mieux à onze heures du soir. Il était couché à dix heures, sans voix, sans force, et lorsqu'à onze heures je lui demandai s'il était mieux, il me fit signe que non. A onze heures et demie, je fis ma prière près de son lit, et M. de Harcourt tenait dans ses mains le pieux reliquaire de la sainte Robe... A onze heures trois quarts, j'appliquai le reliquaire sur le dos, qu'on croyait être le siège de la maladie de M. de Harcourt, et, après avoir prié un instant avec ferveur ensemble, je lui demandai de nouveau s'il était mieux. Il me répondit distinctement: Oui, ma chère.—Aussitôt je me jetai à genoux et dis à haute voix le *Te Deum*, dont M. de Harcourt répéta alternativement les versets avec moi tout haut. Le *Te Deum* fini, il me dit qu'il croyait avoir la force de se lever, et d'aller annoncer au duc de Harcourt, son père, à sa mère, à ses frères et sœurs, la bonne nouvelle de sa guérison. En effet il s'habilla, sortit sans canne, réveilla le portier de son père, monta un premier, un second, un troisième, puis revint chez moi, vint embrasser ses quatre enfans, les uns après les autres, revint ensuite prier devant le reliquaire, et dit à haute voix *Pater, Ave, Credo*. Il pria ensuite tout bas, mais à genoux, ce qu'il n'avait pas pu essayer depuis près de deux ans. Le lendemain il alla rendre grâce à Dieu à Argenteuil, entendit deux messes presque toujours à genoux, communia, revint à Paris, y reçut plusieurs visites, et sa voix est restée bonne, quoiqu'il ait beaucoup parlé avec le duc Praslin, mon frère, et avec d'autres personnes de notre famille... « Signé: CHOISEUL PRASLIN, MARQUISE DE HARCOURT.

—On lit dans la *Vigie de Dieppe*:

« Une cérémonie fort touchante a eu lieu hier à l'église Saint-Jacques. L'équipage du lugre l'Automne, qui essaya un si violent ouragan dans la journée du 3 septembre dernier, privé de son capitaine, qu'une lame venait d'enlever à ses yeux avec quatre hommes du bord, et écrasé par les vagues furieuses, croyait tout perdu, quand le maître de pêche, le même Louis Couteux qui voulait se jeter à la nage pour sauver son infortuné capitaine, eut la pensée de faire, au nom de ses compagnons, un vœu à Notre-Dame-de-Bon-Secours, patronne des marins. A peine avait-il prononcé le vœu qu'un rayon de soleil, perçant tout à coup l'obscurité profonde dont ils étaient enveloppés, vint leur rendre l'espoir et ranimer leur courage abattu. C'est ce vœu que la reconnaissance de ces braves gens acquittait, hier, dans la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

« M. Jugelet, peintre de marine, avec le désintéressement et la générosité qui lui sont ordinaires toutes les fois qu'il se rencontre à faire une bonne action, a bien voulu retracer le souvenir de cette délivrance miraculeuse, dont il s'est empressé de recueillir les détails de la bouche des malheureux naufragés.

« Hier donc, les huit hommes et le mousse échappés à la tempête, se sont rendus de l'église Saint-Jacques, pieds et tête nus, dans leur costume de mer, au milieu de leurs amis et d'une foule considérable, à l'atelier de M. Jugelet, aux bains froids. M. le directeur avait eu la délicate attention d'en faire ouvrir les barrières au public. Deux d'entre eux chargèrent sur leurs robustes épaules l'ex voto, également disposé sur un brancard: les glands et les banderolles bleues étaient portées par les plus jeunes.

« Le cortège traversa la ville dans un grand recueillement jusqu'à l'église où le clergé et une assistance nombreuse l'attendaient à la chapelle de Notre-Dame-de-Bon-Secours.

« Une allocution pleine de tendresse et de sensibilité leur a été adressée par M. le curé, qui après la messe d'actions de grâces, a récité le *De Profundis* pour le capitaine et les quatre infortunés qui ont péri au milieu des flots.

« La sympathie de cette foule immense qui se pressait aux abords de la chapelle, la contenance si pieuse et si recueillie des pauvres marins, les sons doux et plaintifs de l'orgue, ces chants religieux répétés par tant de voix, cette jolie chapelle ogivale, parée comme dans un jour de fête, cette allocution si touchante et si paternelle, la présence d'hommes remarquables par leur talent littéraire et artistique tout concourait à produire dans les âmes une vive émotion de bonheur et de reconnaissance.

« Après avoir, au nom de l'équipage, donné à la générosité de M. Jugelet les éloges et les témoignages de gratitude qui lui sont dus, M. le curé annonça qu'une souscription allait s'ouvrir au presbytère, chez M. le maître de la confrérie, en faveur de veuves et des enfans des victimes de l'événement.»

ANGLETERRE.

Le puseyisme.—Nous avons, à différentes reprises, entretenu nos lecteurs sur le puseyisme. Nous croyons devoir leur donner aujourd'hui quelques notions succinctes sur l'origine et l'histoire de cette secte, dont la célébrité s'accroît chaque jour.

En 1833, la nécessité d'une réforme se fit sentir au sein de l'Eglise anglaise. Plusieurs de ses dignitaires présentèrent des plans qui tendaient à modifier sa constitution, sa liturgie, ses formulaires; d'autres allèrent plus loin: ils attaquèrent certains principes, certaines doctrines relâchées qui dominaient dans la communion nationale. Quelques membres de l'université d'Oxford se mirent à l'œuvre; la presse les seconda, et trois ans après M. M. Vaughan, Thomas, Newman et Pusey avaient déjà fixé sérieusement l'attention publique, ce dernier surtout; il avait attaqué violemment le docteur Hampden, comme rationaliste, l'avait fait censurer et il venait, en outre, de publier une défense remarquable des doctrines de la nouvelle école. C'est pour cela sans doute que celle-ci porte aujourd'hui le nom de puseyisme.

La première idée des fondateurs de cette école était de ranimer l'anglicanisme et de faire disparaître les dissidences qui le minent. Les puseyistes voulaient donc le symbole d'Athanase avec toutes les formes du baptême ; ils reconnaissent que la voix des évêques est la voix de Dieu ; ils soutenaient que l'église a la toute-puissance spirituelle et ne relève nullement de l'état ; ils recommandaient l'observation des jours d'abstinence ; toutefois ils ne laissaient pas d'attaquer le Souverain-Pontife. Leurs attaques contre les papistes ne leur firent pas trouver grâce devant les anglicans. Mais les puseyistes ne s'arrêtèrent pas là ; ils tendaient à se rapprocher de plus en plus du catholicisme ; ils firent un pompeux éloge du bréviaire romain, et, d'après ce bréviaire, ils composèrent un office commémoratif, ce que l'église anglicane avait rejeté jadis avec mépris.

Cependant un poète religieux, M. Williams, qui avait traduit les plus belles hymnes du bréviaire de Paris, fit paraître un ouvrage dans lequel il soutenait que les vérités évangéliques ne doivent être répandues qu'avec une judicieuse circonspection ; son livre était un plaidoyer en faveur des prérogatives de l'Église ; il n'en fallait pas davantage pour lui susciter de nombreux adversaires et lui attirer toutes sortes d'invectives. Le puseyisme avait accompli sa première transformation. Il avait déclamé d'abord contre le catholicisme ; mais forcé de l'étudier, il ne put manquer de s'en rapprocher. La vérité dut commencer à se dégager des nuages de l'erreur pour des hommes de bonne foi. Aussi les injures contre Rome ont-elles cessé ; et la revue de la nouvelle école s'exprime avec respect maintenant lorsqu'elle traite les réformateurs du XVI^e siècle comme ils le méritent. On rencontre même souvent dans cette publication des sentiments et des jugemens catholiques.

Voici quels sont, en résumé, les principes actuels de la nouvelle école : Elle reconnaît que l'épiscopat est non-seulement une institution utile pour l'Église, un moyen, comme l'enseignement des théologiens anglicans ; mais elle soutient qu'il est d'institution divine. M. William Palmer le jeune anathématisa les luthériens, les réformés de France et jusqu'au nom même de protestant. Les puseyistes reconnaissent que le baptême exige l'obéissance à l'Église ; que les Écritures sont insuffisantes sans la tradition ; et ils repoussent comme une erreur des plus dangereuses l'admission du salut par la foi seule, principe que l'Église anglicane semble avoir ratifié. En ce qui concerne la justification, la nouvelle école ne s'écarte guère de la doctrine du concile de Trente. Les puseyistes se rapprochent encore de Rome quant aux sacrements : ils recommandent vivement la confession ; ils parlent catholiquement de la sainte Eucharistie, c'est pour avoir admis le dogme de la transsubstantiation que le docteur Pusey a été dernièrement interdit.

Les puseyistes se sont grandement formalisés des hommages que nous rendons aux saints ; ils ont blâmé leur invocation directe ; mais, il faut le dire, la réaction qui s'est opérée chez eux est digne de remarque ; ils portent un grand respect aux personnes illustres du moyen-âge et ils accordent volontiers à ceux qui ont été canonisés le titre glorieux que la réforme leur avait refusé jusqu'ici.

Maintenant on concevra facilement de quelle façon le puseyisme est traité par l'église anglicane, qui l'accuse de vouloir livrer à Rome l'église nationale. Cependant la nouvelle école a poursuivi sa marche à travers les clameurs et les censures ; ses membres ont accepté même avec un certain empressement le titre d'anglo-catholiques. Il est évident qu'il y a quelque chose de vrai dans cette dénomination, puisque les puseyistes admettent des principes que l'Église d'Angleterre repousse et qui font partie du dogme dans l'Église de Rome.

Que le puseyisme soit l'instrument dont Dieu veut se servir pour faire rentrer au sein de la véritable église des frères égarés, nous en avons l'espérance.

ECOSSE.

Presbytériens contre Presbytériens.—La nouvelle loi sur l'église écossaise souffrira beaucoup de difficultés, à en juger par ce qui s'est passé dans un des plus considérables comités de l'Écosse.

Cinquante chefs de familles presbytériennes, réunis à Tain, ont fait choix, dit une lettre de Ross-Keen, du révérend John Mackenzie, pour desservir la paroisse de ce nom. Le 25 septembre était fixé pour son installation. M. Mackenzie, accompagné des marguilliers ou fabriciens pris parmi les personnes les plus importantes du pays, a traversé la rivière sur un bac et est ainsi arrivé en face de l'église. Le pont était obstrué par deux ou trois cents paysans qui s'étaient prononcés pour avoir un autre ministre du culte. Ces hommes proféraient les plus grossières injures et des menaces atroces. Les hommes brandissaient leurs gourdin, plusieurs femmes s'étaient armées de crocs de bateau.

M. Mackenzie et ses amis, reconnaissant l'impossibilité de prendre ces barbares par la douceur, se dirigèrent vers un autre village afin de procéder à l'installation.

La multitude, s'étant aperçue de ce dessein, leur barra le passage ; elle fit pleuvoir sur eux des pierres, de la boue, et d'autres projectiles plus dégoûtans encore.

Les presbytériens ainsi repoussés firent un détour et gagnèrent le bas de Kingraig, où ils furent enfin mis en fonctions.

Pendant que la foule était ainsi attirée hors de l'église de Ross-Keen les magistrats du comté essayèrent de s'y introduire en passant par le cimetière. Les émeutiers, instruits par leurs espions, revinrent sur leurs pas ;

ils cernèrent les magistrats, qui furent presque assommés à coups de pierre, l'église fut reprise d'assaut.

M. Cameron, shérif, et M. Taylor, procureur fiscal, qui s'étaient rendus sur les lieux, ne purent faire reconnaître leur autorité.

Devenus maîtres dans la soirée, ils ouvrirent les portes de l'église et sonnèrent à minuit toutes les cloches en pleine volée, afin de célébrer leur triomphe. Le lendemain, tout semblait rentré dans l'ordre.

SUÈDE

Un escroc inspiré de Dieu.—*Grand combat.*—On écrit d'Oerebro (Suède), le 9 août : « Depuis quelque temps, un jeune paysan, le nommé Smedberg, parcourait notre province (celle de Nerique) en se proclamant inspiré de Dieu, chargé de révéler au monde le vrai christianisme, et doué de la puissance de guérir, par un simple attouchement, toutes les maladies que pourraient avoir les personnes qui croiraient franchement et sincèrement à la mission dont il se prétendait investi. Cet individu prononçait partout en plein air des sermons dans lesquels il débitait les choses les plus absurdes, et faisait semblant d'éprouver des convulsions et des tremblemens. Les sermons de Smedberg attiraient un très grand nombre de personnes, surtout des femmes dont plusieurs en furent fanatisées au point qu'elles quittèrent leur famille pour suivre le soi-disant apôtre.

Les autorités, afin de réprimer ce désordre, chargèrent M. Mollin, prévôt de la couronne, de s'assurer de la personne de Smedberg. Ce fonctionnaire, escorté d'un détachement de douze hommes d'infanterie, trouva Smedberg aux environs de la forêt d'Invaldstorf, dans un champ où il haranguait au moins deux cents personnes. Aussitôt que les militaires s'approchèrent de Smedberg, un grand nombre de femmes se précipitèrent devant eux pour protéger Smedberg, tandis que les autres arrachèrent les pieux de la haie du champ, attaquèrent avec cette arme les soldats. Le combat fut vif et les femmes se battirent en désespérées, et au bout d'un grand quart d'heure les militaires, qui n'avaient pas de munitions, se virent obligés de battre en retraite.

Au plus fort du combat, l'une des femmes avait par mégarde frappé avec son pieu Smedberg lui-même, qui reçut à la tête une blessure d'où le sang s'échappait avec abondance. Lorsque les militaires se furent retirés, celles d'entre les femmes qui se trouvaient le plus près de Smedberg, se mirent à sucer sa plaie, dont elles avalèrent le sang avec la plus grande avidité, en disant que c'était là la véritable Eucharistie qui opérait le salut de leur âme ; puis, pour y faire participer les autres, elles pressurèrent la blessure de Smedberg malgré lui, elles en recueillirent le sang dans un grand vase qu'elles remplirent d'eau, et cette eau ensanglantée fut partagée entre toutes les femmes, qui la burent avec délices.

M. Mollin, qui, en attendant, avait obtenu un renfort de troupes, opéra sans difficulté l'arrestation de Smedberg et de celles des paysannes qui avaient fait la plus belle résistance, et les fit conduire dans la prison de la citadelle d'Oerebro.

Smedberg, dont la blessure a été promptement guérie vient de subir un interrogatoire, où, loin de se prétendre investi de quelque mission divine, il a, tout au contraire, avoué qu'il a joué la comédie pour acquérir une grande influence sur les paysans, et cela dans le seul but de se mettre à même d'améliorer leur état moral et physique.

La justice continue l'instruction de cette affaire.

ALGÉRIE.

Une correspondance particulière d'Alger, en date du 30 août dernier, nous annonce que les Trappistes ont commencé leur établissement dans Staonch : il y a quelques jours, des géomètres ont délimité leur territoire, et l'administration militaire leur a envoyé 50 condamnés et quelques sous-officiers du génie. On assure que d'ici à quelques jours, il leur sera accordé plus de monde encore, et M. le gouverneur-général se montre parfaitement disposé pour les aider dans cette entreprise considérable. Ils ont commencé un bâtiment qui a 47 mètres de côté, dans lequel seront disposés des cours et probablement d'autres abris pour les bestiaux ; ils commenceront le défrichement à l'automne.

ORIENT.

L'état du Liban est toujours le même. L'abbé Murad, que le Pape vient de nommer évêque *in partibus*, n'a obtenu du divan aucune réponse à la demande qu'il lui avait faite de nommer l'émir Béchir ou son fils aîné Emini aux fonctions de prince de tout le Liban, des Drusses et des Maronites. A son retour de Rome, où il est allé, il se rendra à Paris ensuite à Londres, pour solliciter des cabinets français et anglais cette nomination. Sera-il plus heureux dans cette démarche qu'il l'a été à Constantinople ?

INDES

Dans plusieurs parties de l'Inde, la religion catholique gagne rapidement du terrain. Il y a quelques mois, on annonçait que le major-général Lovel, commandant la station de Benguelour, avait cédé une jolie pièce de terrain dans une belle situation, pour y construire une chapelle destinée à l'usage des européens et des indigènes catholiques. On compte maintenant parmi les troupes cantonnées sur ce point 500 soldats catholiques et plus de 250 femmes et enfans. Le nombre des catholiques indigènes est bien plus considérable. Le zèle des premiers pour la religion est vraiment étonnant. Lorsque l'érection d'une nouvelle église catholique fut décidée, le missionnaire, M. Gailhot, prêtre français, ayant sollicité l'assistance du gouverneur de Madras, il lui fut alloué une somme de 2,000 roupies (5,000 fr.) ; il en faudra bien-cinq fois autant pour finir le bâtiment.

AUSTRALIE.

—On lit dans l'*Australian Chronicle* du 15 avril :

«Les cérémonies de la Semaine Sainte ont été conduites avec l'ordre le plus parfait et la plus grande solennité dans la cathédrale de St. Marie, à Sydney, dans un pays où, il y a trente ans, on trouvait à peine un ou deux prêtres qui, exposés à toutes sortes d'avaries, n'osaient presque pas se montrer en public, et qui compte à présent plus de 60,000 catholiques, dont le nombre augmente tous les jours. Mgr. l'archevêque Polding présidait à toutes les cérémonies. La pompe du culte, durant cette semaine, égalait au moins, si elle ne surpassait pas, celle qui a eu lieu dans la plupart des églises cathédrales de l'Ancien-Monde. Tout le clergé de la ville et des environs y prenait part et présentait un spectacle qu'on ne trouve pas ailleurs, c'était une réunion de prêtres anglais, irlandais, écossais, italiens, français, belges, suisses et allemands. La foule des fidèles était immense, et sa tenue extrêmement édifiante. Nous espérons que la solennité de ces fêtes, les mieux conduites et les plus dévotement observées dans le pays depuis que cette partie du globe a reçu le nom d'Australie, aura produit sur l'esprit de la multitude une impression qui ne s'effacera pas.

«Mgr. l'archevêque Polding se disposait à envoyer prochainement des missionnaires dans l'intérieur du pays pour évangéliser les Aborigènes, ce qu'il n'avait pu faire jusqu'ici faute d'ouvriers.»

ÉTATS-UNIS.

—La querelle religieuse, dont l'église St. Paul a été le théâtre, en est venu à un dénouement plutôt que nous ne l'avions prévu. Un vote final a écarté les propositions d'amendement, et de censure implicite, faites contre l'évêque, à la majorité de 101 voix contre 18 parmi le clergé, et de 52 contre 35 parmi les laïques. Cette double victoire, qui a dépassé les espérances de l'évêque, et trompé en partie l'attente publique, a été précédée de scènes si vives entre le prélat et le célèbre avocat John Duer, qu'un journal américain dit n'avoir rien vu de plus animé dans les meetings démocratiques du Tammany Hall. Il y a eu scandale dans la maison du Seigneur.

Le résultat de cette lutte est donc que le clergé protestant épiscopalien, de l'état de New-York, vient de passer presque en masse au pûsûysme, et ce qui est fort curieux à constater, c'est que la prétendue pureté de la croyance épiscopaliennne a trouvé ses principaux défenseurs dans les rangs des laïques. Parmi ces fidèles, plus orthodoxes que les pasteurs et l'évêque, se font remarquer un grand nombre de membres du barreau. L'église protestante épiscopaliennne américaine offre, dans ce singulier spectacle, une défection dont le signal est donné par ses propres pasteurs et le journal de l'église, le *Churchman*, est traité d'apostat et de schismatique par un journal politico-commercial, le *Courrier and Inquirer*, dont le rédacteur ne passait pour rien moins qu'un saint, et dont la rédaction n'avait encore préché que whiggisme, sel, poivre et coton. Mais tout est dans tout, a dit M. Jacotot. Quoi qu'il en soit, le *Courrier and Inquirer* a levé l'étendard de la résistance, et il prédit que la majorité des fidèles refusera de suivre son clergé dans la voie où il s'égare. «Nous allons avoir probablement, dit-il, une église épurée qui sera sans prêtres, et des prêtres pûsûystes qui seront sans ouailles.» Ce nouveau schisme pourra prendre alors le titre de : «chaque de son côté.»

Cette chaleur, que le caractère américain, par sa nature si réfléchi, si froid apporte dans les controverses religieuses ; cette facilité avec laquelle un peuple si calculateur, si défiant dans les choses humaines, se laisse entraîner et souvent aveugler dans les choses divines, sont des phénomènes qui ne sont pas sans intérêt pour la philosophie. L'Amérique est le pays qui compte le plus de spéculateurs et le plus de charitans, le peuple le plus instruit et le peuple le plus crédule. Le protestantisme, cette logique appliquée à la foi, est devenu, par une bizarrerie étrange, le producteur de toutes les aberrations et de toutes les anomalies de la raison humaine. Il n'y a qu'en Amérique que des prophètes comme Mathias, Joé Smith et le père Miller, aient pu être pris au sérieux, au tems où nous vivons, et faire des millions de dupes. A propos de tous ces fripons sacrés, exploitant une masse d'intelligens imbéciles, un journal américain raconte la scène suivante que l'un de ses correspondans lui retrace du milieu d'un camp meeting tenu récemment près de New Bedford.

«Dans une des tentes, a eu lieu une scène des plus étranges de fanatisme religieux, que nous devons raconter, parce qu'elle semblerait indiquer, dans une portion de notre communauté, le retour de ces aberrations mentales qui régnèrent du tems de Salem le sorcier et de mistress Ann Dee, de quakeresse mémoire. Imaginez-vous un cercle formé, sur une grande liûtre de paille, par des frères et des sœurs placés dans toutes sortes de positions. Au centre, une jeune sœur, dont la figure malade était animée d'une conviction fanatique, et dont les yeux laissaient échapper deux ruisseaux de larmes, tandis que de sa bouche s'exhalaient les cris les plus douloureux du désespoir et du repentir. En face d'elle, à genoux et les mains étendues sur la tête de la pénitente, était un ministre qui, tour-à-tour, proférait contre la malheureuse des menaces de damnation, puis l'exhortait à se soustraire au pouvoir de Satan en lui promettant le pardon et la récompense célestes : «Chère sœur, s'écriait-il, crois en Dieu, pleure, pleure, et Jésus t'acceptera. C'est Satan, ma chère sœur, qui s'est emparé de toi. Supplie seulement le Seigneur d'avoir pitié de toi, et la puissance des ténèbres finira loin de toi !» De chaque côté de la pauvre fille étaient deux sœurs qui criaient sans cesse : «Gloire à Dieu ! Amen. Oh ! elle sera sauvée. Crois seulement, ma sœur, et tu échapperas au pouvoir du diable ; crois, crois en

tout et tu seras pour toujours et à jamais la fiancée de l'Agneau !»

«En dépit de tout ce que ce spectacle avait de hideux et des souffrances qu'éprouvait évidemment la jeune adepte, nous ne pûmes nous empêcher de sourire en entendant la réflexion faite par une femme qui s'était assise près de nous sur la paille, au milieu des croyans : «Oh ! dit-elle, j'espère qu'elle sera sauvée ! Je suis venue tout exprès avec elle, dans le même wagon, pour la faire se sauver.»

«Après avoir assisté à plusieurs scènes de même espèce, nous nous retirâmes, profondément convaincus qu'il y a, dans la constitution actuelle de l'homme et de la société, autant de fanatisme et de superstition qu'il y en avait à cette époque reculée de l'histoire à laquelle nous ne nous reportons qu'avec dégoût et pitié, pendant laquelle le monde fut enveloppé de ténèbres, jusqu'à ce que la brillante lumière du Christianisme eût jailli du sein de l'ignorance.»

Comment expliquer, nous le demandons de nouveau, cette réserve défiante du caractère américain dans toutes les choses où il est question d'intérêts positifs, et ce laisser-aller avec lequel il adopte toutes les billevesées les plus extravagantes, du moment où elles sont décorées du masque religieux ?

Nous croyons pouvoir l'expliquer par cette observation, prise dans l'absence de la nature humaine, à savoir que cette nature ne saurait faire du positivisme, autrement dit de culte des intérêts purement matériels, son élément exclusif et durable. La vie américaine n'a qu'un aliment, le calcul, aliment délétère qui développe le cerveau, mais dessèche le cœur. Or, la providence a voulu que l'homme vécut autant par le cœur que par la tête, et quand l'homme déränge cet équilibre, il se rétablit par la force des choses. Mais alors cette réaction échappe à la puissance de l'individu, il n'en dirige pas les mouvemens : il tombe d'un excès dans un autre. Il croit trop dans le monde spirituel, pour n'avoir pas cru assez dans le monde temporel ; il a manqué de foi et d'illusion, il le rachète en tombant dans le fanatisme et la crédulité. Il faut à l'humanité un culte, une poésie quelconques, car elle se compose de deux natures, d'une âme et d'un corps, et l'un a autant besoin d'alimentation que l'autre. Ceux qui ne sont pas assez bien doués pour trouver cette alimentation autour d'eux, la cherchent dans un monde inconnu et deviennent des fous à propos des choses du ciel, pour avoir été trop sages dans les choses de la terre.

Courrier des Etats-Unis.

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

Voitures d'hiver.—Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs l'avis suivant, publié dans la *Minerve* de jeudi dernier. Il paraît qu'on s'est mépris sur l'amendement de l'ordonnance des voitures d'hiver ; la seule différence du mode de voitures est qu'on peut atteler le cheval au milieu de la voiture plutôt que de côté ; mais les anciennes voitures sont entièrement exclues sous peine d'amende.

Aurore.

AVIS PUBLIC.

Vu qu'un grand nombre de cultivateurs et autres, sont sous l'impression que les dispositions des ordonnances 3 Vic. ch. 55, et 4 Vic. ch. 33. qui concernent les voitures d'hiver, ont été rappelées par l'acte de la Législature passé le 12 octobre 1842, avis public est par les présentes donné que ces dispositions n'ont point été rappelées et que l'usage d'aucunes voitures à patin que celles allouées par les dites ordonnances est contre la loi.

Les syndics des chemins de péage, avertissent le public en général que tout et chaque personne qui enfreindra les dispositions de ces ordonnances à l'égard de la construction des voitures d'hiver pour chaque et telle offense encourra une amende de dix chelins courant, lorsqu'elle en aura été convaincue devant un Juge de Paix du district, et si telle amende n'est pas payée immédiatement, avec les frais de poursuite, le Juge de Paix pourra faire jeter le contrevenant dans la prison commune du district, pendant un espace de tems qui n'excédera pas huit jours.

Par ordre des syndics.

16 nov. 1843.

JAMES HOLMES, Secrétaire.

Piastres mexicaines.—Dans un temps de pénurie où l'argent monnoyé est si rare, par la bonne raison qu'il est enfermé dans les envaux des banques, une bande d'industriels s'est imaginée d'en augmenter la circulation et en fabriquant d'une nouvelle espèce. Malheureusement pour eux, celle-ci n'avait ni l'apparence ni la valeur de celle qui est autorisée par la loi ; la police a donc cru devoir intervenir et mettre fin à leurs travaux. D'après les rapports qui nous sont parvenus mercredi, qu'une bande considérable de faux-monnoyeurs s'était établie dans le township de Farham, une boutique avait été érigée au milieu des bois, munie de tous les instruments nécessaires, et là espérant être à l'abri de toutes les recherches et de toutes poursuites, ils travaillaient dans la plus grande sécurité.

Mais ce n'était pas tout que de fabriquer des piastres, il fallait les mettre en circulation, et c'était là la partie la plus difficile et la plus dangereuse. Le grand nombre de piastres fausses qui circulaient depuis quel que tems à St. Hyacinthe donna l'éveil, et ceux qui en faisaient passer furent surveillés. On parvint à se saisir de deux ou trois individus qui s'étaient présentés dans des magasins pour demander de la petite monnaie pour ces piastres fausses. Ils furent arrêtés et découvrirent à l'autorité l'endroit où la manufacture avait été établie.

Samedi le 11, une prise de corps a été lancée par L. A. Dessaulles, éc. J. P., de St. Hyacinthe, contre quatorze de ces faux monnoyeurs, dont on s'était assuré des noms, et remises entre les mains de M. Siméon Marches-

saül, dont on connaît l'activité. Il partit immédiatement, accompagné de MM. Jones, Starnes et McAuly, pour se rendre sur les lieux, et malgré toute leur diligence, les faux monnoyeurs, qui avaient sans doute été avertis, avaient pris la fuite, et deux seulement furent arrêtés, les nommés Green et Brown qui parvinrent ensuite à s'évader. Ils trouveront dans l'atelier, tous les outils nécessaires à leurs opérations et une certaine quantité de piastres contrefaites. Le tout a été apporté à Montréal, mercredi.

D'autres prisonniers, qui avaient été arrêtés, se sont aussi évadés par l'entremise de quelques individus jouissant d'une certaine influence dans les townships et qui paraissent être impliqués dans l'affaire.

On ajoute que plusieurs des affidés sont partis pour les Etats-Unis avec une quantité de cette fausse monnaie, afin de la faire circuler sur les marchés de New-York et d'autres grandes villes.

Il paraît certain que la boutique des faux monnoyeurs qu'on vient de détruire, n'était pas la seule dans les townships de l'E.-t. On parle de deux autres où on frappe surtout des écus américains et des pièces anglaises d'un cheling sterling et qui passe ici pour trente sous. *Minerve.*

AMÉRIQUE.

— Nous trouvons dans le *Times* un extrait du *Montevideo Reporter*, du 24 juin, annonçant une brillante victoire remportée par les troupes de Rivera sur celles de Rosas.

C'est l'enseigne Bustos qui en aurait apporté la nouvelle à Montevideo. Il affirmait qu'au moment de son départ le nombre des morts était de plus de 400, et qu'à chaque instant il arrivait des détachements de prisonniers.

L'armée ennemie aurait été totalement désorganisée.

Arrivée de la princesse de Naples à Rio-Janeiro.

« Rio-Janeiro, 12 septembre.

« L'escadre impériale, attendue avec anxiété, est arrivée dimanche dernier, 4 septembre, en 63 jours de Naples, portant notre jeune impératrice et son frère, qui ont été salués par les salves des forts de la ville et des navires de guerre, de toutes les nations, qui se trouvent en rade. L'escadre, composée de trois bâtiments brésiliens et autres napolitains, présentait un magnifique coup-d'œil. L'empereur s'est immédiatement rendu à bord avec tous ses ministres et un brillant état-major, pour recevoir la jeune fiancée ; mais le débarquement de S. M. I. n'a eu lieu que le lendemain, et a été entouré de beaucoup d'éclat et de pompe, conformément à un programme de plus de 50 articles, solennellement débattu et arrêté depuis longtemps par le conseil d'état. Malgré une pluie battante, les rues et les places par où devait passer le cortège, étaient littéralement encombrées d'une foule envieuse de voir l'impératrice, qui étaient traînée dans un riche carrosse à huit chevaux, et accompagnée de la sœur de l'Empereur dona Januaria, qui a été tout aussi prodigue de touchants témoignages d'affection envers sa sœur nouvelle, qu'elle l'avait été envers la sœur par elle perdue, la princesse de Joinville. L'Impératrice a gracieusement répondu aux nombreuses manifestations d'enthousiasme qui ont éclaté au sein du peuple brésilien. L'Empereur suivait dans un second carrosse, avec le prince Louis de Aquila, frère de l'impératrice. L'immensité de la foule, la présence d'un corps nombreux de troupes et de gardes nationales, qui formaient partout la haie, tout contribuait à la magnificence du spectacle. Le lendemain le 7 étant le jour anniversaire de l'indépendance du Brésil, LL. MM. sont allées au théâtre national. Cette nuit-là, comme la précédente, la ville avait été complètement illuminée, et tous les habitants avaient rivalisé d'efforts pour jeter sur la fête le plus brillant éclat. Plusieurs arcs de triomphe avaient été érigés, un entre autres, dans la rue Direita, qui était éclairée par plus de trois mille lumières. Sous les arches, étaient deux riches salons dont un était destiné aux élégantes senoras, brésiliennes, et l'autre au brillant orchestre de la frégate américaine *Colombus*.

« Des députations, des proclamations, toutes les formes possibles d'affection et d'enthousiasme ne cessent d'affluer des provinces vers la capitale ; et le journal officiel riposte par des créations de vicomtes, de barons, de commandeurs, de cavaliers.

« S. M. I. Dona Thérèse Christina Maria, est la dixième sœur du roi actuel de Naples, Ferdinand II, ainsi que de la duchesse de Berry et de l'ex-reine Christine d'Espagne. Elle est née en 1822. L'empereur don Pedro est plus jeune de trois ans. »

UNE PRISONNIÈRE D'ÉTAT.

NOUVELLE.

Suite et fin.

A peine étais-je installé que je vis, à la faveur d'un beau clair de lune, le suppôt du pouvoir, l'affreux géolier sortir de l'auberge avec un panier contenant sans doute le repas de la prisonnière, et entrer dans la voiture où son arrivée fut le signal d'un terrible vacarme.

Au bout de quelques secondes, j'entendis un jurément épouvantable ; mon homme passa la tête à la portière et demanda à grand cris si l'hôtelier pourrait l'aider à faire à sa voiture une réparation urgente.

Le maître et unique habitant de la cabane ayant répondu affirmativement, le cerbère se pencha dans l'intérieur de la geôle roulante, en faisant les gestes d'une personne qui en invite une autre à la suivre.

Mais cette première sommation demeura sans résultat ; et le misérable me parut disposé à employer la violence, ce qui porta au comble ma colère et mon indignation.

Je me contins en pensant que l'inconnue allait paraître.

Malheureusement à l'instant même où ma curiosité était sur le point d'être satisfaite, la lune se cacha, et si brusquement, que je pus à peine entrevoir la silhouette sombre du gardien et le vêtement blanc de sa compagne.

Tous deux entrèrent dans l'auberge ; on barricada à grand bruit la porte et la fenêtre d'une chambre située au-dessous de la mienne ; et les deux hommes retournèrent à la voiture où à la lueur d'une lanterne, il se mirent à marteler de toutes leurs forces.

Maître du terrain, favorisé par toutes les circonstances, je compris que le moment d'agir était venu, et je descendis donc l'escalier dans l'intention d'étudier l'état des lieux pour dresser mon plan en conséquence. La vue seule de la porte de la chambre où on avait enfermé la prisonnière, m'ôta la pensée de me frayer un passage par cette issue, barricadée de manière à soutenir un siège, et un siège beaucoup trop bruyant pour être praticable.

Il me fallut chercher un autre expédient :

J'avais remarqué dans un coin une énorme scie ; j'allai la chercher à tâtons, je l'emportai dans ma chambre ; et, après en avoir enlevé la monture, je réussis à l'introduire dans une fente du plancher.

Quelques minutes me suffirent alors pour pratiquer une large trappe que j'enlevai avec précaution ; puis je m'agenouillai pour regarder dans la salle basse où régnaient une obscurité et un silence également profonds.

J'appelai, à voix basse d'abord, puis avec plus de force et à diverses reprises ; mais un silence prolongé me fit présumer que la prisonnière dormait.

J'eus alors la pensée d'allumer la chandelle que mon hôte avait mise à ma disposition et de faire un examen des localités avant de rien entreprendre ; mais je fus retenu par la crainte d'attirer l'attention vers mes fenêtres dégarries de contrevents. Qu'avais-je d'ailleurs à craindre en m'introduisant dans la prison d'une femme aussi inoffensive que malheureuse, et vers laquelle je venais avec les meilleures intentions ?

J'attachai, le plus solidement qu'il me fut possible, un des draps de mon lit au bord de la trappe, je rejetai cette corde improvisée dans le vide de la chambre inférieure ; et muni de ce qui m'était nécessaire pour me procurer de la lumière en temps opportun, je me laissai résolument glisser. Mais, à peine suis-je parvenu à moitié de mon trajet, qu'un déchirement se fait entendre ; le drap cède sous mon poids, et je tombe lourdement sur un corps élastique et tiède dont l'étourdissement de ma chute ne me permit pas, tout d'abord, de reconnaître la nature.

Je serais peut-être demeuré là plusieurs minutes, si un grognement sourd et bizarre ne m'eût rendu à moi-même. Je portai les mains autour de moi, et je sentis une épaisse et rude fourrure qui semblait appartenir à un animal de grande dimension.

Je jetai un cri en m'élançant au hasard dans les ténèbres ; alors un hurlement, un bruit de chaînes effroyable se firent entendre à l'endroit que je venais de quitter ; et de l'angle d'un mur où je m'étais réfugié, j'entrevis une forme blanche, qui s'avancit lentement de mon côté.

Arrivé à deux ou trois pas de moi, elle s'arrêta tout à coup, grandit, démesurément et demeura immobile en me regardant avec des yeux ardents comme des braises.

Cela dura plusieurs minutes : mes cheveux hérissés sur mon front me causaient une sensation douloureuse comme si leurs racines eussent fait effort pour sortir de la peau du crâne ; et un froid singulier se glissait sous mon épiderme.

Voulant échapper à tout prix à de telles angoisses, je glissai un peu une main tremblante dans la poche de ma blouse, pour y prendre le briquet et l'amadou que j'y avais placés ; et en dépit d'une désolante maladresse que me valait mon trouble, je parvins à me procurer de la lumière.

Alors je vis à moins de deux pas, si près que son haleine ardente effleurait mon visage, un énorme ours blanc qui fixait sur moi ses deux yeux bordés de rouge, et montrait sous des lèvres livides deux rangées de dents étincelantes.

Mon effroi fut tel que le vertige m'aurait précipité à l'instant même entre les griffes du monstre, si la lumière soudaine de ma chandelle ne l'eût blessé au point de le forcer à la retraite.

Il se mit à reculer en abaissant convulsivement ses paupières, et en poussant des hurlements auxquels je répondis en appelant : au secours ! de toutes mes forces.

Mais, soit que ses cris étouffassent les miens, soit que les deux travailleurs ne pussent m'entendre en raison du bruit qu'ils faisaient eux-mêmes, personne ne vint, et je dus me résigner à n'attendre mon salut que de moi.

Mon premier acte de sang-froid ou plutôt de fermeté, car mon cœur continuait à battre d'une horrible manière, fut de me rendre un compte exact de ma situation et des chances bonnes ou mauvaises qu'elle m'offrait.

Je remarquai d'abord que l'ours avait au cou une forte chaîne dont l'extrémité attachée à l'un des gonds de la porte, ne lui permettait pas de s'approcher de moi plus qu'elle ne l'avait fait jusque-là. Restait à prévoir si le gond céderait aux secousses qui lui seraient probablement imprimées. Ma seconde observation fut moins rassurante, la muselière que le futur habitant du Jardin des Plantes avait à subir, pendant le jour, venait de lui être enlevée pour qu'il put prendre son repas, et pendait à l'un des anneaux de la chaîne.

Quant à mes moyens de fuite, ils étaient nuls : porte et fenêtre avaient été fortement verrouillées ; la chute de mon drap ne me permettait pas d'opérer.

ma retraite par la trappe ; et, l'une de ces issues eût-elle été praticable, mon ennemi m'aurait sans doute empêché d'en profiter.

J'avais cependant trois chances de salut :

Ou bien je parviendrais à me faire entendre du dehors ; ou, quand la voûture serait réparée, on jugerait à propos d'y replacer la prisonnière sans attendre au lendemain : Ou bien, enfin, la chaîne et le gond de la porte seraient assez solides pour maintenir l'horrible bête.

Je comptais peu sur les deux premières chances ; l'efficacité de la troisième ne pouvait m'être démontrée qu'à la fin de la nuit ; et il était en ce moment dix heures du soir.

Je n'avais du reste aucune arme défensive, et la contenance du monstre commençait à ne plus être aussi rassurante ; il s'habitua à la lumière ; ses yeux s'ouvraient avec un affreux éblouissement que je crois voir encore ; et, tout en continuant à pousser des cris où il entraînait déjà autant de colère que d'effroi il se mit en devoir de s'avancer de mon côté.

Une de ses grosses pattes blanches se posa en arc-boutant, puis l'autre ; une autre patte de derrière les suivit ; et il continua ainsi à marcher, mais avec de prodigieuses hésitations, et en s'arrêtant de moment en moment.

Il est certain que je devais ces instans de répit à l'éclat de ma lumière.

Deux voix du dehors frappèrent mon oreille.

— Votre ours se fâche, M. Pierre.

— Oui ; elle sent un voyageur couché au-dessus d'elle ; elle hurlera ainsi toute la nuit.

J'essayai alors de me faire entendre, mais sans succès, car ils continuèrent à marteler et à causer indifféremment.

Aussi perdis-je tout à coup l'espoir et le courage, et me sentis-je devenir incapable de rien tenter pour mon salut, sinon de me retirer le plus possible dans l'angle du mur, car l'ours approchait.

Un instant il me sembla même qu'elle dépassait l'endroit où elle s'était arrêtée la première fois ; j'eus une sueur froide ; je crus la chaîne brisée ; aussi presque aussitôt, je la vis se tendre, se tirer, puis vibrer comme un câble de navire ; le monstre venait de s'asseoir en face de moi et me regardait.

Je trouvai le courage de calculer la distance qui nous séparait : elle était telle qu'en étendant le bras sans quitter mon mur, j'aurais pu effleurer le museau de l'ours.

Une bave blanchâtre coulait de ses lèvres, ses petites oreilles d'un rose pâle étaient couchées en arrière ; de temps à autre ses narines frémissaient, et ses lèvres retroussées avec une expression de férocité impossible à décrire, montraient à nu ses robustes mâchoires.

Tout à coup l'affreux animal recula de trois ou quatre pas et se lança sur moi de toutes ses forces ; je fermai les yeux ; par cinq fois cette attaque se renouvela, et les anneaux sursautaient avec un bruit strident, comme s'ils eussent volé en éclats ; m'attendant à être écrasé contre le mur par l'énorme masse de l'ours, je me demandais comment la mort peut nous paraître redoutable quand elle se présente sous un aspect doux et naturel sans effusion de sang, ni douleurs, ni chairs palpitations ; puis je me rappelais (et tout cela avec une lucidité singulière,) des descriptions de combats d'hommes et d'animaux ; et frissonnant de la tête aux pieds, je m'appuyais dans le creux du mur avec un affreux désespoir.

La chaîne résista aux efforts de mon ennemi et je me trouvais en face de lui comme auparavant ; mais il changea tout à coup de tactique, se coucha à terre, et se prit à se rouler en cherchant de toutes les positions possibles celle qui le rapprocherait le plus de moi. Il avançait tantôt une patte dont les longues griffes sortaient de leurs fourreaux ; tantôt son affreux museau béant, le tout avec des mouvements niaisards assez semblables à ceux d'une chatte amoureuse, et qui me glaçaient d'horreur. A ses cris de sauvages avaient succédé aussi de petits gémissements pleins d'une férocité sournoise, comme s'il eût espéré, m'attirer par ces coquettes et tout agréables manières.

J'aurais peut-être pu en ce moment me faire entendre du dehors, mais cette scène était si épouvantable, que la force, la voix, la réflexion même, tout me manquait : je me sentais mourir.

Tout à coup j'eus au pied droit une sensation singulière ; j'y portai les yeux, et je m'aperçus que l'ours était parvenue à effleurer ma botte de ses griffes, et la grattait en cherchant à la déchirer.

Oh alors ! un nuage passa devant mes yeux ; une chaleur énervante monta de mon cœur à ma tête ; je glissai..... j'étais perdu !....

Heureusement, ayant une conscience vague de cette chute mortelle, je parvins à saisir deux aspérités du mur, auxquelles je me cramponnai, avec un furieux désespoir sans doute, car, malgré l'espèce d'évanouissement où je me trouvais, je sentis une douleur vive à l'extrémité de mes doigts.

Le monstre redoublait ses petits gémissements et ses airs caressants pour m'attirer.

En ce moment suprême, un bruit de voix frappa pour la seconde fois mon oreille ; j'entendis confusément ceci :

— La besogne est faite, disait l'hôtelier remettez-vous *Lucrece* en cage ?

— J'en ai bien envie, car elle fera un furieux vacarme dans la maison.

— Bah ! laissez-la : on ne l'entend plus.

— Ce n'est pas cela ; mais elle est si méchante ! a tout que j'en ai, ma foi, peur.

Il y eut un moment de silence, puis le cornac reprit :

— Mon Dieu... finissons-en !

Dès pas s'approchèrent ; mais au même moment, mon intention fut attaquée par un mouvement singulier que faisait l'ours ; sans bruit, sans secousse, elle avançait en se raidissant contre le sol de toutes ses forces et en tirillant sa chaîne. Je regardai le gond de la porte et il me sembla voir la tige de fer qui le fixait au mur s'allonger comme s'il fût sorti peu à peu de son trou. L'ours continuait à imiter les mouvements d'un cheval qui tire une voiture dans une raide montée.

Tout à coup la chaîne tomba brusquement sur le sol ; et, à l'instant même, je sentis une griffe sur mon épaule et un souille ardent contre ma joue....

Je ne sais plus ce qui se passa.

En reprenant mes sens, je me trouvai entre les mains d'un inconnu vêtu de noir qui m'examinait avec sollicitude.

Mes habits étaient déchirés, mon linge taché de sang, et je ressentais à la poitrine une vive souffrance.

Vous devinez le dénouement de mon aventure, on était arrivé à temps pour m'arracher des griffes de l'ours, mais non pas assez tôt pour m'empêcher de connaître les fâcheuses conséquences que peut avoir le plus chevaleresque dévouement.

LUCÈNE LESPINE.

NOUVEL ÉTABLISSEMENT DE RELIEUR.

LES SOUSSIGNÉS informent très-respectueusement leurs amis et le public en général qu'ils viennent d'ouvrir UNE BOUTIQUE DE RELIEUR, dans la rue Ste. Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de MM. J. STARKE et Cie. et de LOUIS PERRAULT. Les ouvrages de toutes espèces appartenant à leur branche seront exécutés avec célérité et dans les derniers goûts aux prix les plus réduits.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

Montréal, 10 novembre 1843.

EN VENTE A CEBUREAU,
PETIT MANUEL

DE
L'ARCHICONFRÉRIE
Du Très-Saint et Immaculé

CŒUR DE MARIE,

Etablie dans l'église cathédrale de Montréal, le 7 février 1841.

QUATRIÈME ÉDITION EN CANADA,

AVEC L'APPROBATION DE MGR. DE MONTREAL.

PETIT ABREGÉ DE GÉOGRAPHIE, D'HISTOIRE DU CANADA,

suivi de quelques NOTIONS GRAMMATICALES pour faciliter aux enfans l'étude de la langue anglaise à l'usage des écoles du diocèse. 1ère. édition. Prix : 15 sols.

RÈGLEMENT DE LA CONGRÉGATION DES FILLES.

ETABLIE DANS PLUSIEURS PAROISSES DE CE DIOCÈSE.

RECUEIL DE LITANIES
A L'USAGE DES SŒURS DE CHARITÉ

UNE feuille contenant l'énoncé des obligations, des indulgences et des privilèges attachés à la CONFRÉRIE DU SCAPULAIRE, suivie du Billet d'Admission.

DES CARTES DE TEMPÉRANCE TOTALE ET PARTIELLE,

ON trouve aussi constamment à ce Bureau, la collection des MÉLANGES RELIGIEUX reliés en 6 volumes ;

Et au commencement de la semaine prochaine, on y vendra le *Calendrier ecclésiastique et civil* pour l'année bissextile 1844.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces.—Six lignes et au dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	3s.	4d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, PIRE.
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY, PIRE.
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.